Concours ENCG (TAFEM – Préparation Français)

TAFEM 2021 - Mémorisation

Professeur : Mr MAHTANE Hicham

Texte 1

Développement: un nouveau modèle, un nouveau pacte

Très attendu, le rapport de la CSMD est arrivé. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a, en effet, présidé, mardi 25 mai 2021 au Palais Royal de Fès, la cérémonie de présentation du rapport général de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement. Il a reçu à cette occasion en audience Chakib Benmoussa, président de cette Commission, qui a présenté au Souverain une copie du rapport.

La Commission présidée par Chakib Benmoussa a donc livré sa copie dessinant au passage les contours du nouveau modèle de développement. Une présentation et déjà une première grande annonce. Il s'agit d'une proposition novatrice de la CSMD visant à traduire les éléments stratégiques du nouveau modèle dans un « Pacte national pour le développement ».

Concrètement, le modèle fixe un échéancier pour atteindre les résultats escomptés. « Il est proposé que cette ambition soit traduite en objectifs de développement ciblés, ambitieux mais tout à fait à la portée, qui propulseraient le Royaume dans beaucoup de domaines dans le tiers supérieur des différents classements mondiaux des Nations d'ici 2035, et qui lui permettraient de consacrer davantage sa vocation de modèle dans sa région et bien au-delà », explique-t-on à la CSMD. Il s'agit notamment pour cette dernière « du doublement du produit intérieur brut par habitant à l'horizon 2035, une maîtrise des apprentissages de base à la fin du cycle primaire par plus de 90% des élèves, l'augmentation du nombre de médecins par habitant pour atteindre les normes de l'OMS, la réduction à 20% de la part de l'emploi informel, l'élargissement du taux de participation des femmes à 45%, contre 22% en 2019, un taux de satisfaction des citoyens envers l'administration et les services publics de plus de 80% ».

Pour y parvenir, la CSMD propose une batterie de mesures débouchant sur le changement voulu. La Commission préconise notamment de renouveler l'appareil administratif dans ses compétences et ses méthodes et d'utiliser au maximum le levier du numérique au vu de son potentiel transformationnel rapide. Plus loin encore, la Commission recommande de distinguer le niveau stratégique des politiques publiques qui relève du champ politique, le niveau de régulation qui est du ressort de l'administration permanente et enfin le niveau opérationnel de mise en œuvre et de suivi qui relève d'acteurs publics ou privés, actifs dans les territoires. « Cela suppose une administration de compétence, responsabilisée et orientée vers la performance et les

résultats; une administration transparente redevable de ses actes et de sa capacité à prendre des initiatives et à accompagner le changement Plus particulièrement, le renouvellement régulier de la haute fonction publique nationale et territoriale et des managers des entreprises et établissements publics stratégiques est un défi auquel il convient d'accorder la plus haute importance à travers des mécanismes de renforcement de son attractivité, d'identification et de sélection d'un vivier de compétences et de valorisation de leadership ».

Pour garantir la mise en œuvre du nouveau modèle, la Commission propose un mécanisme. Placé sous l'autorité de Sa Majesté le Roi, ce mécanisme sera au suivi du NMD (Nouveau Modèle de Développement), à l'impulsion des chantiers stratégiques et à l'appui à la conduite du changement. Concrètement, ce mécanisme pourrait avoir plusieurs missions, notamment la promotion du nouveau modèle de développement et en assurer la diffusion la plus large. Il est également question de concevoir et mettre -à la disposition des instances et des autorités concernées des instruments méthodologiques tendant à faciliter la mise en œuvre cohérente et efficace du NMD et de veiller à la cohérence des stratégies et des réformes proposées pour la mise en œuvre du NMD avec le référentiel et le Pacte national pour le développement en amont de leur adoption par les autorités compétentes, au moyen de formulation d'avis et de recommandations. Le mécanisme devra, en outre, assurer le suivi de la mise en œuvre des chantiers stratégiques conduits par les autorités qui en ont la charge et en rendre compte à Sa Majesté le Roi.

Aujourd'hui le Maroc, 27 mai 2021

Texte 2

Engagé pour le développement économique du continent: le Maroc, des premiers investisseurs en Afrique

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) vient dévoiler un rapport réalisé avec le cabinet Mazars sous le thème « Analyse de l'investissement en Afrique 2020 ».

Ce document publié à l'occasion de la journée internationale de l'Afrique traite de quatre volets savoir le contexte d'attractivité globale du continent africain, l'investissement en Afrique, l'investissement direct étranger sur le continent et l'investissement direct étranger intra-africain. Sur fond de Covid-19, cette analyse explore également le nouveau paradigme de l'investissement en Afrique ainsi que les opportunités d'affaires dans le cadre de la Zlecaf. Elle explique dans ce sens que le Maroc s'est inscrit dans une stratégie ambitieuse visant le renforcement de ses relations avec les économies du continent. Sur le plan commercial près de 1.000 accords ont été conclus entre le Maroc et ces pays amis (28 pays du continent) avec l'idée de diversifier et d'intensifier les échanges. Sur le volet de l'investissement, le pays dispose également d'investissements directs dans 30 pays du continent.

« Ce qui en fait l'un des premiers investisseurs étrange en Afrique avec un stock de 37 milliards de dirhams injectés entre 2003 et 2017, En moyenne, sur cette période cette valeur a constitué 60% du total des IDE sortants du Royaume vers les marchés étrangers », précise le rapport ajoutant que la région d'Afrique de l'Ouest, qui regroupe l'essentiel des partenaires économiques importants du Royaume dans le continent, a accueilli plus de la moitié de la valeur des IDE marocains en Afrique. « L'attractivité globale du continent n'est plus à démontrer en dépit des défis politiques qui persistent encore et sa forte vulnérabilité aux chocs extérieurs conjoncturels, en l'occurrence la crise du Coronavirus. Celle-ci a ouvert de nouvelles opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs devenus stratégiques pour le continent. En matière de climat des affaires, l'Afrique a tout de même réalisé d'importants sauts qualitatifs d'acquis socio-économiques, consacrant parce même fait l'émergence d'une classe moyenne à revenus relativement élevés et qui porte sur une véritable consommation intérieure créatrice de dynamique économique et porteuse d'opportunités pour les entreprises africaines, en l'occurrence celles du Maroc. Ce contexte ouvre d'immenses potentiels de développement d'activité pour plusieurs secteurs phares et matures de l'économie nationale », soulignent es auteurs de ce rapport.

En termes de classement Doing Business 2020, le Maroc (53ème mondial) est dans le top 3 des économies les plus réformatrices en Afrique après l'île Maurice (13ème) et le Rwanda (38ème). La transformation du continent est en marche. Ainsi, le secteur de l'investissement est marqué par une profonde diversification des types d'acteurs et de produits d'investissement en opération sur le continent, et un relèvement des qualités des projets, en particulier grâce au recours de plus en plus généralisé au modèle de partenariat public-privé (PPP). Sur la période allant de 2008 à 2018, cinq économies africaines ont constitué plus de 50% des initiatives réussies dans le modèle du PPP, à savoir l'Afrique du Sud, le Maroc, le Nigeria, l'Égypte et le Ghana.

Pour les réalisateurs de ce document la montée en puissance de l'économie marocaine est portée depuis quelques années par les efforts de l'Etat dans l'industrialisation du pays. Le Royaume s'est lancé dans un processus avancé de positionnement sur de nouveaux métiers tels que l'automobile, l'aéronautique et l'électronique, à travers le Plan d'accélération industrielle.

L'économiste Edition N°:5263 Le 02/05/2018

QCM 1

Question 1

Que signifie CSMD ?

- A. Commission Spéciale sur le Modèle de Développement.
- B. Commission Spéciale Marocaine de Développement.
- C. Conseil Spécial du Modèle de Développement.
- D. Conseil Spécial Marocain de Développement.

Question 2

La cérémonie de présentation du rapport de la CSMD devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI a eu lieu le :

- A. 25 mars 2021.
- C. 25 mai 2021.
- B. 25 avril 2021.
- D. 25 juin 2021.

Question 3

Dans son rapport, la CSMD préconise pour le changement voulu, de renouveler l'administration dans ses compétences et méthodes en utilisant au maximum le levier :

- A. de la formation continue.
- B. de la motivation du personnel.
- C. du numérique.
- D. des processus de recrutement.

Question 4

A l'horizon 2035, le rapport fixe comme objectif la réduction de la part de l'emploi informel à :

- A. 10%
- C. 20%
- B. 15%
- D. 25%

Question 5

Pour garantir la mise en œuvre du NMD, la CSMD propose un mécanisme de suivi placé sous l'autorité :

- A. de Sa Majesté le Roi.
- B. du Chef du gouvernement.
- C. du Président de la chambre des représentants.
- D. du Président de la chambre des conseillers.

QCM 1

Question 6

À l'horizon 2035,le rapport fixe comme objectif un taux de satisfaction des citoyens envers l'administration et les services publics de plus de:

- A. 70%
- B. 75%
- C. 80%
- D. 85%

Question 7

Le premier texte est extrait de :

- A. l'Economiste.
- B. Aujourd'hui le Maroc.
- C. Maroc Hebdo
- D. la Vie Économique.

Question 8

Dans le texte 1, que signifie NMD ?

- A. Normes du Modèle de Développement.
- B. Normes Marocaines de Développement.
- C. Nouveau Modèle de Développement.
- D. Nouveau Modèle de Démocratie.

Question 9

La cérémonie de présentation du rapport de la CSMD a eu lieu au Palais Royal de :

- A. Fès.
- C. Rabat.
- B. Marrakech.
- D. Tétouan.

Question 10

Le niveau stratégique des politiques publiques, recommandé par la CSMD, relève :

- A. du champ politique.
- B. de l'administration.
- C. d'acteurs publics.
- D. du partenariat public-privé.

QCM 1

Question 11

Que signifie AMDIE ?

- A. Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations.
- B. Agence Mondiale de Développement des Investissements et des Exportations.
- C. Agence Marocaine de Développement des Importations et des Exportations.
- D. Agence Mondiale de Développement des Importations et des Exportations.

Question 12

L'AMDIE a réalisé le rapport « Analyse de l'investissement en Afrique en 2020 » conjointement avec le cabinet:

- A. KPMG
- B. Mazars
- C. Mckinsey
- D. Zlecaf A

Question 13

Sur le plan commercial, avec combien de pays amis le Maroc avait conclu près de 1000 accords ?

- A. 28
- B. 30
- C. 37
- D. 60

Question 14

Entre 2003 et 2017, le Maroc a injecté en Afrique un stock de :

- A. 28 milliards de dirhams
- B. 30 milliards de dirhams
- C. 37 milliards de dirhams
- D. 53 milliards de dirhams

Question 15

Sur la période 2003-2017, et par rapports aux IDE sortant du Royaume vers les marchés étrangers, les investissements directs du Maroc en Afrique représentent :

- A. 30%.
- B. 40%.
- C. 50%.
- D. 60%.

QCM 1

Question 16

La région qui a accueilli plus de la moitié de la valeur des IDE marocains en Afrique est :

- A. L'Afrique de l'Est.
- B. L'Afrique du Nord-est.
- C. L'Afrique du Nord-ouest.
- D. L'Afrique de l'Ouest.

Question 17

Quel est le classement Doing Business 2020 du Maroc ?

- A. 13
- C. 38
- B. 28
- D. 53

Question 18

Que signifie le modèle PPP dans le texte 2?

- A. Parité Public-Privé.
- B. Partenariat Public-Privé.
- C. Pôle Public-Privé.
- D. Programme Public-Privé.

Question 19

En termes de classement Doing Business 2020, quel est le premier pays en Afrique ?

- A. Afrique du Sud.
- B. Îles Maurice.
- C. Maroc.
- D. Rwanda.

Question 20

Sur la période 2008-2018, combien d'économies africaines ont constitué plus de 50% des initiatives réussies dans le modèle du PPP ?

- A. 3
- B. 4
- C. 5
- D. 6